

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENCAUSSE
SESSION N°5.2025
DU 02 JUIN 2025

Présents : BLONDÉ Jocelyne, BRAJKO Maryline, DE NALE Marc, DIAZ Margaux, GUYON Cédric, LAMIAUX Camille, PINTER Mathieu, VIGUIE Fabien, FRENOT Pierre, CORTES Thierry.
GARRIDO Loïc a donné procuration à BLONDÉ Jocelyne.

Secrétaire de séance : DE NALE Marc

Approbation du compte rendu de réunion du 29 avril 2025 à l'unanimité

- N°2025.14 Mise en place RIFSEEP suite à la saisine du comité technique

Voté à l'unanimité.

- N°2025.15 Modification statutaire TE Gers suite à la commune nouvelle « Cap D'Astarac »

Voté à l'unanimité.

DEVIS

L'ensemble des travaux projetés (chauffage salle des fêtes, panneaux d'affichage, curage fossé et aménagement intérieur mairie) est à retravailler. Des devis et renseignements complémentaires seront demandés.

Comptes rendus de réunions et commissions

Conseil communautaire du 26/05/2025 : la représentativité de la commune change : 2 sièges de délégués à partir des prochaines élections.

Baisse du prix d'achat du Kwh autoconsommation photovoltaïque.

Cologne acquisition de bâtiments pour des logements sociaux via EPF Occitanie.

Prochain conseil communautaire le 30 juin 2025.

Questions diverses

- Conseil d'école le 17 juin 2025.
- Lecture du courrier de l'association Nature Préservée à Monbrun.
- Stratégie de consommation foncière à définir lors d'un prochain conseil en septembre 2025.
- Formation secourisme : un bon cadeau de 100 euros sera offert à Lucian Petrovicciu pour le remercier.

- Gers numérique : adhésion de la communauté des communes dont les communes bénéficient. Accès à l'application Intra Muros gratuite.(réfèrent Marc De Nale)
Référente Facebook Jocelyne BLONDÉ.

- Exposition de photos organisée par le conseil municipal des jeunes, Arcolan et des anciens du village le jeudi 26 juin de 19h à 21h.
- Licence 4 : voir avec le groupe d'animations.
- Décès d'Eric Pratviel.
- Prochaines elections municipales en mars 2026.
- Commission appel d'offres initialement prévue le 01/07/2025 à 19h reportée d'une semaine.

Fin de séance : 23h.

le secrétaire



le maire .